



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LA
PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Table des matières

Introduction.....3

Champs d'application du FRR.....3

Priorités d'intervention4

Bilan des activités par priorité d'intervention5

Bilan financier.....15

Délégation à un OBNL.....16

Conclusion16

Introduction

En avril 2015, le gouvernement du Québec a constitué un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT) afin de financer le développement local et régional. En vigueur depuis le 1^{er} avril 2020, le *Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional* est en continuité avec le FDT. Il vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional. À cet effet, l'agglomération de Longueuil a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il a été convenu, le 28 mai 2020, par voie de résolution (CA-200528-2.6) qu'une entente de délégation entre la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du FRR incombaient à DEL.

En conformité avec les exigences du FRR, le présent document fait état de l'utilisation des sommes octroyées par le MAMH, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. À cet effet, le MAMH a réservé une enveloppe budgétaire de 2 951 369 \$ pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, pour réaliser les mesures axées sur les priorités d'intervention, telles que définies par le conseil d'agglomération.

Le présent rapport a pour territoire d'application l'agglomération de Longueuil constituée des villes suivantes :

- Boucherville
- Brossard
- Longueuil
- Saint-Bruno-de-Montarville
- Saint-Lambert

Champs d'application du FRR

Servant au développement local et régional, les sommes du FRR volet 2 portent sur les objectifs suivants :

- La réalisation de mandats de l'agglomération de Longueuil au regard de la planification de l'aménagement et du développement ;
- Le soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental ;

- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- Le soutien au développement rural.

Priorités d'intervention

Au nombre de six (6), les priorités d'intervention ont orienté les actions et interventions pour la période visée.

1. Relancer l'économie et l'emploi

Par cette priorité, les objectifs sont de :

- Soutenir la viabilité et la reprise des activités des entreprises
- Innover et être à l'avant-plan des besoins des entrepreneurs
- Faciliter la réembauche de personnel qualifié

2. Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

Cette orientation se définit par l'appui et l'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets de numérisation, dans un souci d'améliorer leur productivité. Les objectifs de cette priorité sont les suivants :

- Assurer un leadership en matière d'innovation au Québec
- Améliorer la productivité des entreprises et optimiser leur croissance
- Renforcer la commercialisation de l'innovation
- Rendre les entreprises plus agiles, compétitives et innovantes

3. Stimuler l'entrepreneuriat

La valorisation de la culture entrepreneuriale est primordiale pour développer l'envie d'entreprendre. Une multitude d'actions sont en phase avec cette nécessité d'insuffler le souhait de se lancer dans le monde des affaires. Les objectifs de cette priorité sont les suivants :

- Favoriser la création et le développement de jeunes entreprises innovantes de classe mondiale
- Soutenir la viabilité et la croissance des entreprises
- Développer le bassin d'entrepreneurs
- Appuyer la communauté entrepreneuriale
- Renforcer l'entrepreneuriat collectif

4. Développer l'économie écoresponsable

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Améliorer la performance environnementale des entreprises
- Accroître la compétitivité des entreprises en lien avec des enjeux de développement durable
- Favoriser le développement de l'économie circulaire

5. Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Positionner les secteurs d'activité stratégiques de l'agglomération
- Consolider les avantages concurrentiels du territoire
- Jouer pleinement notre rôle de moteur économique de la Montérégie
- Accroître le rayonnement provincial, national et international du territoire

6. Soutenir l'amélioration des milieux de vie

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Soutenir les initiatives du milieu visant à améliorer les milieux de vie
- Stimuler le développement de projets structurants en matière de développement social
- Favoriser une synergie des acteurs municipaux, institutionnels et communautaires sur les enjeux relatifs à la pauvreté, la réussite éducative et les relations interculturelles

Bilan des activités par priorité d'intervention

Priorité #1 : Relancer l'économie et l'emploi

Dans l'ensemble, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Optimiser l'accès à des services de qualité aux entreprises
- Augmenter l'accès au financement
- Faciliter la rétention, l'attraction et l'accès à de la main-d'œuvre
- Mettre en place des services en matière d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- Stimuler les projets d'exportation
- Mettre en relation les entreprises avec des partenaires stratégiques

Réalisations marquantes

Pour ce qui est du volet RH, l'équipe a accompagné en 2023 un total de 200 entreprises distinctes dont 50 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé RH. Par ces interventions, notre équipe a contribué à l'obtention de plus de 1 M\$ en financement externe pour la réalisation de projets RH chez les entreprises du territoire qui ont généré des investissements totaux de 2,5 M\$.

DEL a offert, pour une année supplémentaire, un soutien à l'embauche de stagiaires grâce à ces partenariats avec les programmes d'Apprentissage Intégré au Travail (AIT) et Accueillez un stagiaire. Par ces ententes, 50 stages ont été réalisés auprès des entreprises du territoire.

Toujours dans l'objectif de développer les compétences RH des entreprises de l'agglomération, DEL a collaboré au plus grand événement RH en Montérégie : La RucHe. Cet événement a rassemblé près de 270 participants à l'hôtel Mortagne afin d'échanger sur les meilleures pratiques

RH et d'amener les entreprises vers une gestion plus stratégique et innovante de leurs ressources humaines.

Puis, pour faciliter le recrutement, DEL a relancé, en collaboration avec les villes de l'agglomération, deux campagnes de communication pour promouvoir les postes disponibles des employeurs du territoire. Ces deux campagnes ont permis d'afficher 460 postes et de rejoindre près de 350 000 chercheurs d'emploi. En complément, deux ateliers ont été réalisés afin de présenter les bonnes pratiques d'affichage et de former les employeurs à l'utilisation du nouveau portail Web mis à leur disposition. Un peu plus d'une vingtaine d'entreprises ont participé à ces ateliers.

Finalement, 15 entreprises ont participé à la deuxième édition de l'événement *Les technologies RH – les expérimenter pour mieux les adopter*, un événement invitant les entrepreneurs et gestionnaires RH à vivre le virage numérique en gestion des ressources humaines !

Le projet de partage de main-d'œuvre a débuté et plusieurs étapes ont été complétées ou entamées. En premier lieu, une nouvelle ressource dédiée au projet a été embauchée. Un plan d'action et de rentabilité (*business case*) a par la suite été effectué. Le développement d'outils de support juridique, la sélection d'une firme d'avocats et l'identification des requis pour le choix de la technologie ont débuté.

Ultimement, deux outils pratico-pratiques ont été développés avec des firmes de consultation externes, permettant d'enrichir l'accompagnement aux entreprises. Le premier concernant l'expérience-employé, de son recrutement jusqu'à son départ et le second entourant les bonnes pratiques en équité, diversité et inclusion (EDI).

En matière d'aide financière aux entreprises, DEL a procédé à 3 appels de projets couvrant différentes thématiques : *Pratiques d'affaires écoresponsables et mobilité durable*, *Économie sociale* et *Transformation numérique 5.0*. Ces appels de projets ont permis de soutenir 42 entreprises sous forme d'aide financière totalisant 759 701 \$.

L'appel de projets en *Pratiques d'affaires écoresponsables et mobilité durable*, bénéficiant d'une enveloppe de 480 000 \$, a été lancé en début d'année. Ce sont 22 entreprises qui ont été sélectionnées, parmi les 33 ayant soumis leur candidature. La somme de 399 451 \$ a été distribuée entre les 22 entreprises retenues. L'objectif de cet appel de projets était de soutenir les organisations admissibles dans l'implantation de démarches en mobilité durable et l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables afin d'accroître leur compétitivité, tout en diminuant leur empreinte environnementale.

De plus, l'appel de projets en *Économie sociale*, bénéficiant d'une enveloppe de 200 000 \$, a été lancé au printemps. Ce sont 10 organismes qui ont été sélectionnés, parmi 21 entreprises à but non lucratif qui ont déposé leur candidature. La somme de 170 250 \$ a été distribuée entre les 10 organismes qui ont été retenus. L'objectif de cet appel de projets était de soutenir les organisations admissibles dans l'adaptation de leur modèle d'affaires, la gestion de leurs

ressources humaines (employés, bénévoles, conseil d'administration) et leur processus de commercialisation.

Enfin, l'appel de projets en *Transformation numérique 5.0*, bénéficiant d'une enveloppe de 250 000 \$, a été lancé à l'automne. Ce sont 10 entreprises qui ont été sélectionnées, parmi les 22 ayant soumis leur candidature. La somme de 190 000 \$ a été distribuée entre les 10 entreprises qui ont été retenues. Cet appel de projets visait à soutenir les entreprises admissibles dans leur croissance et plus particulièrement dans un contexte de transformation numérique et industrielle, celle de l'industrie 5.0.

De son côté, l'Accélérateur DEL a procédé à deux appels de candidatures visant à soutenir les entreprises admissibles ayant participé à une des dernières cohortes du *Parcours Impulsion* en leur offrant un soutien financier pour accélérer leur développement d'affaires. Un montant de 140 000 \$ a été distribué entre les 7 entreprises retenues.

De plus, au cours de l'année 2023, DEL a mis en place des mesures incitatives, par le biais du *Fonds d'aide à l'innovation et à l'entrepreneuriat* (FAIE), dans le but de favoriser la pérennité, la productivité et la croissance des entreprises bénéficiant soit d'un soutien en virage numérique du DigifabQG ou d'un financement administré par DEL. En tout, ce sont 12 entreprises qui se sont vues octroyer une aide financière jumelée à un financement remboursable de DEL (prêt) et 7 entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière pour la réalisation d'un mandat soutenu par les experts du DigifabQG, pour une somme totale de 314 400 \$.

Également, DEL a soutenu un projet d'attraction en octroyant la somme de 50 000 \$ pour l'implantation de l'entreprise bénéficiaire sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, en plus de contribuer financièrement à 5 projets structurants, tels que la mise en place d'ententes ou de programmes conclus avec des partenaires locaux visant à soutenir les entreprises du territoire, pour une somme totalisant 119 000 \$.

Finalement, c'est une enveloppe de 645 000 \$ qui a été décaissée cette année, à la suite de la réalisation et de la concrétisation des projets acceptés l'an dernier dans les différents appels de projets et autres initiatives.

Quant à l'exportation, l'équipe dédiée au support de ce service a, cette année, recruté deux cohortes pour le programme d'accélération du commerce international PAC (6 entreprises) et un groupe de 5 entreprises en vue de développer une stratégie de marketing à l'international. Nous avons présenté les opportunités d'affaires en Amérique latine (3 pays : Mexique, Colombie et Chili) à 12 entreprises lors d'un atelier avec divers partenaires. Nous avons continué à renforcer notre collaboration avec les autres équipes de DEL à travers 3 événements, soit *Comprendre le bilan normatif pour exporter* avec le CRIQ-Innovation, la conférence *Femmes entrepreneures : opportunités exclusives pour propulser ton entreprise!* Avec l'équipe de l'innovation et *Comprendre les bases des douanes et l'exportation de biens*.

À titre d'Orpex, nous participons à un projet collaboratif 4.0, qui a pour objectif d'accompagner une entreprise dans le secteur de la robotique à développer son plan d'exportation et rencontrer 5 clients potentiels sur le marché de la Nouvelle-Angleterre.

De plus, nous avons organisé une mission commerciale agroalimentaire en Caroline du Nord avec Laval Économique et le MAPAQ. Trois entreprises de l'agglomération ont participé et sont encore en négociations pour positionner leurs produits sur le marché américain.

Nous avons participé au gala provincial du Mercador et y avons représenté trois entreprises en nomination.

En matière d'accompagnement individuel, l'équipe a promulgué des conseils auprès de plus de 100 entreprises différentes en offrant des avis d'experts, des plans export et des diagnostics export afin de guider et résoudre les enjeux des entreprises pour exporter.

Finalement, nous avons réalisé six déplacements internationaux dont une mission à Las Vegas pour participer au CES, une autre à Toronto (Collision), une conférence en République tchèque avec le réseau EBN, également à Paris pour participer au Bourget en compagnie de plusieurs entrepreneurs et partenaires du territoire, avons aussi participé à *Hannover Messe* et finalement à une mission agroalimentaire en Caroline du Nord.

Priorité # 2 : Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

Dans l'ensemble, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Accélérer l'automatisation et le virage numérique 4.0 par la mise en place d'un centre d'expertise industrielle
- Accroître l'arrimage des acteurs en innovation
- Bonifier la transition du savoir entre le milieu de la recherche et les entreprises
- Améliorer l'accès à du capital de croissance par la mise en place d'un fonds d'investissement ou collaboration avec d'autres fonds existants
- Appuyer les projets d'innovation et de recherche et développement
- Appuyer l'innovation sociale

Réalisations marquantes

En 2023, les professionnels spécialisés en innovation et croissance ont été très actifs sur le terrain. Plus de 280 entreprises distinctes ont été accompagnées dans leurs projets. Cette unité d'affaires a également travaillé en collaboration avec l'Université de Sherbrooke dans le cadre du projet « Groupe de partenariats d'affaires ». Ce projet permet de dédier deux ressources spécialisées pour aider les entreprises à lancer des projets d'innovation. Pour ce faire, les professionnels attitrés au projet travaillent à orchestrer des maillages entre les industriels et les acteurs de l'écosystème d'innovation québécois. Plusieurs opportunités de collaboration sont mises de l'avant pour permettre à des entreprises innovantes de collaborer avec la chercheuse ou le chercheur pour résoudre des problèmes spécifiques ou encore pour développer des innovations. Les chercheurs impliqués sont issus de l'Université de Sherbrooke (UdeS) ou d'autres institutions de l'écosystème québécois et dont les travaux pourraient avoir une valeur ajoutée pour les entreprises de la Rive-Sud, incluant les Centres collégiaux de transfert de technologique (CCTT).

L'unité d'affaires a également œuvré à l'organisation du 10e RDV Innov ayant pour thème : En route VERT l'industrie 5.0 : L'humain au cœur des transitions technologiques et climatiques. L'événement a été un succès : plus de 300 participants étaient présents et plus de 200 maillages ont été effectués.

Finalement, l'équipe travaille également activement au développement d'un nouveau service spécialisé au niveau de l'industrie 5.0. Ce nouveau service sera offert aux entreprises en début d'année 2024.

Pour ce qui est du DigifabQG, initiative qui vise à accélérer le virage numérique des entreprises, plus de 423 interventions ont été réalisées auprès de 216 entreprises du territoire. De ce nombre, 90 entreprises ont reçu un soutien dans le cadre de mandats d'accompagnement incluant un livrable réalisé par un expert en virage numérique du DigifabQG. Ces mandats sont en majorité issus des services suivants : accompagnement stratégique et technologique, des ateliers en création et optimisation de tableaux de bord de gestion, des démonstrations technologiques, de l'aide relative à la sélection de technologies, des diagnostics en automatisation et robotique ainsi que des diagnostics de commercialisation numérique.

De plus, un parcours de formation et d'accompagnement a été réalisé. Une immersion en réalité virtuelle permet maintenant aux visiteurs de plonger dans un univers manufacturier à la fois ludique et instructif en ce qui concerne des concepts liés au virage numérique. L'équipe a été très active relativement à l'événementiel. Ce sont 18 événements qui ont été offerts au DigifabQG en plus d'une multitude de visites en petits groupes de clients et de partenaires pour un total de plus de 1095 visiteurs, et ce, en plus des événements effectués en collaboration avec des organismes externes. De ces visiteurs, 211 ont expérimenté la zone de réalité virtuelle et augmentée. 9 podcasts ont également été réalisés avec des experts du numérique québécois et un autre podcast réalisé avec des partenaires allemands (LNI). Neuf (9) podcasts ont également été réalisés avec des experts du numérique québécois et un autre podcast réalisé avec des partenaires allemands (LNI).

De plus, l'entente avec OTN (Offensive de transformation numérique) s'est poursuivie et a permis de financer une partie des frais d'accompagnement des entreprises du Québec ayant des besoins relatifs à leur virage numérique. Finalement, une nouvelle entente avec Montérégie Économique a été conclue pour financer les frais d'accompagnement des entreprises de la Montérégie.

Priorité # 3 : Stimuler l'entrepreneuriat

Au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Soutenir les entreprises émergentes par le biais de nos programmes de l'accélérateur d'entreprises
- Stimuler la création d'entreprises innovantes

- Accélérer l'accès au marché des jeunes entreprises
- Développer les habiletés entrepreneuriales des entrepreneurs en démarrage
- Augmenter l'accès au financement
- Intensifier les collaborations auprès des incubateurs et accélérateurs reconnus

Réalisations marquantes

Par l'entremise des différents parcours offerts à l'Accélérateur DEL aux entreprises en démarrage, c'est plus de cinq cohortes Impulsion qui se sont tenues cette année et une sixième qui a été lancée en décembre, réunissant plus de 35 entreprises accompagnées. Dans le cadre de ces cohortes, un éventail d'ateliers a été proposé, abordant les objectifs d'affaires, le leadership, la négociation, le pitch et les capacités de communication de l'entrepreneur. De plus, une banque de 60 heures d'accompagnement avec des coachs émérites a également été proposée à chacune des entreprises pour travailler sur leurs propres enjeux et défis organisationnels pendant une période de six à huit mois.

À ces cohortes d'accompagnement, s'ajoutent trois cohortes Validation visant à stimuler la création d'entreprises pérennes et pour lesquelles une banque d'accompagnement de 20 à 25 heures avec notre partenaire Ton Équipier aura permis d'assurer une validation terrain des besoins de clients potentiels avant de lancer un nouveau produit/service. Au total, ce sont près d'une vingtaine d'entreprises en démarrage qui ont eu l'opportunité de raffiner leur modèle d'affaires et ainsi, préciser leur marché potentiel.

De plus, l'Accélérateur DEL a octroyé plus d'une vingtaine de mandats d'accompagnement sur mesure (Coach&Go) en 2023, pour plus de 430 heures d'accompagnement sur des sujets touchant : la gestion financière et le modèle de rentabilité, la commercialisation d'un nouveau service et la proposition de valeurs, le modèle d'affaires et le positionnement marketing de l'entreprise, la recherche de financement en équité et le coaching stratégique.

Aussi, un partenariat a été conclu avec Espace inc. pour offrir, à compter de 2024, un nouveau parcours aux entreprises en croissance et des banques d'heures de coaching individuel jusqu'à 200 heures par entreprise pour les appuyer dans leur croissance.

Priorité # 4 : Développer l'économie écoresponsable

Dans l'ensemble, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Sensibiliser et former les entreprises à l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et/ou de technologies propres
- Appuyer des projets à impact environnemental
- Accompagner les entreprises dans leurs projets écoresponsables
- Repérer et soutenir les entreprises dans le financement de leurs projets verts

Réalisations marquantes

En matière de développement durable, l'équipe a organisé en février 2023 un atelier de concertation rassemblant plus de 70 participants montérégiens issus des 4 milieux suivants (entreprises, organismes de développement économique, municipalités et experts) afin de faire ressortir les besoins dans l'écosystème en développement durable de la Montérégie. Le constat majeur est qu'il manque des ressources stables et pérennes pour aider les entreprises à réaliser leur inventaire carbone de manière autonome. Un soutien financier de la part de Montérégie Économique a permis en juin le recrutement d'une nouvelle ressource experte chez DEL pour une durée de 3 ans afin de répondre à ce besoin. Un nouveau service payant est donc depuis peu disponible pour les entreprises de la Montérégie.

Nous avons continué à participer aux comités de pilotage des deux symbioses agroalimentaire et industrielle dont DEL est partenaire financier. Nous participons activement par la même occasion à l'élaboration d'une feuille de route pour le secteur du textile.

Plus de 300 entreprises montérégiennes ont été accompagnées en 2023 en vue de l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. À ce jour, près de 65 parmi elles ont obtenu du financement externe en 2023. Une vingtaine de dossiers de financement externe sont encore en analyse, notamment, par le Fonds Écoleader. L'engouement de la part des entreprises pour ce programme est resté très important. Après un renouvellement le 25 avril 2023, il a dû à nouveau être mis sur pause le 20 octobre 2023 du fait de l'épuisement de l'enveloppe.

En début d'année, nous avons organisé la troisième édition des ateliers de formation en développement durable organisée en partenariat avec le CUFÉ de l'Université de Sherbrooke. Ces ateliers de formation répondent à un besoin de formation évident, car plus de 100 participants de la Montérégie ont suivi les formations dispensées sur 5 thématiques : démarche globale en développement durable, gestion des matières résiduelles, gestion de l'énergie et GES, approvisionnement responsable ainsi qu'ACV et écoconception.

En décembre, une communauté de pratiques en développement durable a été initiée à la suite d'un atelier de consultation en collaboration avec la Ville de Boucherville concernant l'atténuation des changements climatiques. Une quinzaine d'entreprises de Boucherville participe à cette communauté de pratiques, une première chez DEL. Cinq (5) rencontres en entreprise sont prévues en 2024 dans des entreprises.

DEL a été retenu comme le seul organisme de développement économique de la Montérégie parmi 20 à travers tout le Québec pour bénéficier d'un accompagnement en financement durable par le CQDD (Centre québécois de développement durable). L'accompagnement commencera en janvier 2024.

Priorité #5 : Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

Dans l'ensemble, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Attirer des investissements locaux et internationaux
- Encourager et renforcer la concertation et la coopération régionale
- Consolider les collaborations actuelles
- Tisser des relations avec des acteurs clés complémentaires
- Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional
- Déployer des outils et des stratégies de positionnement

Réalisations marquantes

Au niveau de l'attraction d'investissement, l'année 2023 a été très achalandée. Nous avons rencontré de nombreux investisseurs potentiellement intéressés par notre territoire. Plus de 100 opportunités ont été traitées en plus des suivis réalisés auprès des clients et 3 entreprises se sont établies sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Nous avons aussi participé à la rétention d'entreprises présentes sur le territoire et à la rétention de nombreux emplois de qualité. Afin de mieux outiller les démarcheurs et partenaires, nous avons développé un outil qui recense tous les pieds carrés disponibles dans nos espaces bureaux, nous avons poursuivi le développement de notre site Web attraction et l'envoi périodique de notre infolettre attraction.

Nous avons aussi pris part à une mission avec une délégation de la ville de Longueuil dans le cadre du Bourget en France. Cette participation a été des plus pertinentes puisque plusieurs retombées s'en sont suivies notamment l'implantation de deux entreprises et plusieurs actions en vue de la zone d'innovation en aérospatiale.

Nous avons également été audités par notre partenaire EBN afin de conserver notre accréditation et pouvoir poursuivre notre implication dans ce réseau mondial d'organisations innovantes.

Plusieurs actions de communication ont contribué au rayonnement de DEL et au renforcement de sa notoriété auprès des clientèles cibles, telles que :

- Alimentation en continu du site internet et des médias sociaux
- Positionnement stratégique de l'organisation dans l'univers médiatique
- Création et parution de chroniques, articles et entrevues

L'année 2023 est marquée par l'aboutissement d'une réflexion stratégique approfondie qui a mené à la création d'une toute nouvelle plateforme de marque : nouvelle mission, nouvelle vision et nouvelles valeurs. Cette nouvelle plateforme contribue non seulement à améliorer la notoriété de DEL et la compréhension des bénéfices émanant des services de DEL, elle témoigne de la personnalité à la fois accessible, empathique et forte de DEL. Deux événements médiatiques en présence de ministres et d'élus ont retenu l'attention avec une couverture de presse importante, contribuant du même coup à la notoriété et au positionnement de DEL en tant que partenaire d'affaires de premier plan sur tout le territoire. Les communications ont activement participé à la promotion de différentes activités, dont le RDV Innov, l'événement phare de DEL, et soutenu les divers services avec des campagnes 360 incluant une visibilité à travers les plateformes numériques et traditionnelles. Grâce à un *monitoring* serré et des efforts continus, les diverses plateformes numériques — réseaux sociaux, infolettres, site Web — ont connu une hausse marquée des performances tout au long de l'année.

Priorité # 6 : Soutenir l'amélioration des milieux de vie

Dans l'ensemble, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent ainsi :

- Soutenir des actions concertées avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires de l'agglomération de Longueuil en matière de développement social
- Favoriser l'émergence de projets structurants en matière de lutte à la pauvreté, de réussite éducative et d'intégration des personnes immigrantes
- Renouveler, conclure et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec différents ministères
- Accompagner de façon personnalisée des entreprises d'économie sociale, peu importe leur stade de maturité

La ratification d'ententes sectorielles avec des ministères permet de mettre en place des moyens structurants afin de soutenir les objectifs du FRR en matière de développement local et régional.

Le FRR permet également de soutenir et promouvoir l'essor des entreprises d'économie sociale, contribuant ainsi à ajouter une dimension dynamique et durable à la vitalité économique de l'agglomération de Longueuil. La création et la consolidation des entreprises d'économie sociale

constituent des moyens structurants incontournables répondant aux besoins des communautés et favorisant l'amélioration des milieux de vie.

Réalisations marquantes

Au cours de l'année 2023, la Ville de Longueuil, dans le cadre de ses compétences d'agglomération, a affecté des fonds FRR pour poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Ce partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités a également permis de poursuivre la réalisation d'action prioritaire concernant la Table en immigration et diversité culturelle de l'agglomération de Longueuil.

Également, une part de l'enveloppe a permis de contribuer à l'entente sectorielle de développement pour les arts et les lettres, en collaboration notamment avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, qui, avec l'ajout d'une participation financière du ministère de la Culture et des Communications, permet de bonifier substantiellement l'enveloppe des bourses et subventions à l'intention des artistes et organismes culturels du territoire. La contribution de Longueuil à l'entente sectorielle pour le développement bioalimentaire de la Montérégie a aussi été prélevée au FRR afin de soutenir des démarches qui visent notamment à inscrire la région dans un système bioalimentaire durable.

En 2023, en matière d'économie sociale, c'est près de 35 entreprises d'économie sociale qui ont reçu un accompagnement individuel et personnalisé par notre équipe. De plus, une cohorte du parcours Impulsion sociale a été déployée au cours de l'année pour six entreprises, lesquelles ont bénéficié d'une banque de 80 heures d'accompagnement et de coaching personnalisé pour répondre à leurs enjeux de croissance, de gouvernance et de mise en œuvre de stratégies de développement et de diversification économique pérenne. Nous avons aussi maintenu le déploiement de deux cellules de codéveloppement permettant d'amener les directions des entreprises d'économie sociale à partager leurs problématiques professionnelles, à apprendre ensemble et à cultiver une « intelligence collective ».

Bilan financier

Contributions au 31 décembre 2023

Montant équivalent à la part du FRR dont le MINISTRE a délégué la gestion	2 951 369,00 \$
Solde reporté de l'année précédente	472 982,14 \$
Autres sommes	102 547,92 \$
Total contributions	3 526 899,06 \$

Soutien financier aux entreprises

Sommes engagées en cours d'année	3 526 899,06 \$
Solde à reporter 2024 *	- \$

Sommes versées en cours d'année	3 338 161,80 \$
---------------------------------	-----------------

Sommes engagées non versées au 31 déc 2023	3 381 464,42 \$
--	-----------------

*Solde affecté et non grevé en 2023

	\$	Investissements générés		Soutien financier		Soutien technique	
		Emplois		\$	Emplois	\$	Emplois
Sommes versées par priorités d'intervention							
Relancer l'économie et l'emploi	308 072 \$			- \$	0	308 072 \$	
Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises	897 722 \$			334 140 \$	90	563 582 \$	
Stimuler l'entrepreneuriat	678 820 \$	1529	440 M\$	106 230 \$	31	572 590 \$	1139
Développer l'économie écoresponsable	296 554 \$			175 210 \$	32	121 344 \$	
Soutenir l'amélioration des milieux de vie	284 564 \$			50 000 \$	237	234 564 \$	
Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil	872 431 \$	189	89 M\$	130 383 \$	9	742 048 \$	180
	3 338 162 \$	1718	529 M\$	795 962 \$	399	2 542 199 \$	1319

Les ententes suivantes se retrouvent dans les sommes engagées au 31 décembre 2023.

- Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) pour le Mentorat Pôle-Sud : Sommes engagées 5 000 \$.
- La Ruche Solution de Financement pour un Projet Partenariat La Ruche Montérégie : Sommes engagées 30 000 \$.
- Montréal International pour le projet d'attraction de startups étrangères : Sommes engagées 30 000 \$.
- Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie pour Entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale (BIEC) : Sommes engagées 50 000 \$.
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE) pour le projet de symbiose agroalimentaire Montérégie : Sommes engagées 27 000 \$.
- Entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles : Sommes engagées 294 047 \$.
- Programme de partenariat territorial de l'agglomération de Longueuil : Sommes engagées 50 000 \$.
- Entente sectorielle pour le développement de la forêt : Sommes engagées 4 800 \$.
- Entente valorisation des réseaux multifonctionnels : Sommes engagées 5 000 \$.

Délégation à un OBNL

Comme le précise la résolution CEA-170519-12.8, il a été adopté, à l'unanimité, de demander l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de conclure une entente de délégation à intervenir entre la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Ce dernier étant le bras économique des cinq villes de l'agglomération de Longueuil, il a la connaissance des enjeux des entreprises et la proximité avec ces dernières permettant ainsi de maximiser l'impact du FRR sur l'économie du territoire. DEL travaille en étroite collaboration avec le bureau du développement social de la Ville de Longueuil afin que ce volet visé par le FRR soit adressé. La gouvernance de DEL, étant majoritairement composée de dirigeants d'entreprises du territoire ainsi que d'acteurs socio-économiques de l'agglomération, permet de gérer et de distribuer de manière objective les sommes octroyées par le MAMH à la Ville de Longueuil. L'expérience de DEL en gestion de fonds ainsi que les résultats en matière d'investissements générés et d'emplois maintenus et créés au cours des dernières années, en fait le partenaire idéal pour gérer ce fonds.

Conclusion

L'année 2023 fut marquée par un ralentissement économique. La hausse des taux d'intérêt et l'inflation ont fait en sorte que plusieurs projets d'investissement ont été reportés. Malgré tout, DEL termine l'année avec d'excellents résultats et de grandes réalisations. Le bureau de développement social de la Ville a dû faire preuve d'agilité et de proactivité pour aider les entreprises dans un contexte d'incertitude. De nouvelles initiatives, leviers et outils permettant de développer le plein potentiel économique et social du territoire ont été déployés.

À cet effet, le FRR, levier financier gouvernemental essentiel au développement local et régional de l'agglomération de Longueuil, a permis d'appuyer financièrement de nombreux projets distinctifs et de générer des retombées exponentielles.